



suis-je obliger de rembourser mon assurance

Par **JEREM33**, le **30/10/2009** à **11:52**

Bonjour, mon assurance auto et habitation a effectuée un remboursement d'environ 1300€ en avril 2008. mon problème est que maintenant près de 18 mois plus tard il me demande de leur restituer cette somme en me stipulant que cette somme est un due car ce remboursement provient d'une erreur informatique de leur part.
Suis-je obliger de rembourser dans l'intégralité et ce n'est pas le cas quel argument dois-je leur avancer?
merci

Par **jeetendra**, le **30/10/2009** à **13:06**

bonjour, oui vous devez rembourser, vous ne pouvez garder de l'argent qui ne vous appartient pas (enrichissement sans cause), attention aux ennuis avec la justice si vous ne remboursez pas spontanément cette somme de 1300 euros, cordialement.